

# PORTRAIT DES ENTREPRISES DE MÉTIERS D'ART

*Parmi les entreprises artisanales, les métiers d'art occupent une place particulière : grâce à des activités à forte valeur ajoutée appuyées sur un savoir-faire souvent ancien et toujours pointu, elles constituent une vitrine pour l'artisanat tout entier. En petit nombre, mais présentes dans des secteurs très divers, elles jouent souvent un rôle de premier plan dans le développement local, et intéressent à ce titre les collectivités territoriales. Les métiers d'art bénéficient depuis longtemps d'une politique spécifique de la part des pouvoirs publics. Si leurs savoir-faire sont reconnus, ces entreprises restent mal connues en termes économiques. Combien sont elles dans chacune des spécialités ? Combien d'emplois représentent-elles ?*

*L'étude présentée ici vise à mieux cerner le poids économique de ce secteur, son évolution dans le temps et sa dynamique. Une telle approche est nécessairement restrictive par rapport à la réalité complexe et à la diversité des métiers d'art, qui rend bien difficile leur délimitation. Elle ne cherche pas à évaluer l'ensemble des influences qu'exercent les métiers d'art sur le reste de l'économie, à travers, par exemple, leurs retombées sur le tourisme, leur importance pour l'industrie du luxe, ou leur rôle dans le domaine de la culture et de la conservation du patrimoine. Elle tente seulement de dresser un portrait fidèle des 20 000 entreprises qui forment le noyau central des métiers d'art.*

## LES MÉTIERS D'ART : UNE DÉFINITION SIMPLE MAIS UNE DÉLIMITATION COMPLEXE

Parler de métiers d'art suppose que soient associés au moins trois critères :

- un métier au sens d'une technique, ou d'un ensemble de savoir-faire complexes, souvent longs à acquérir, fondés sur une transformation de la matière ;
- une production d'objets uniques, ou du moins de petite série, qui présentent un caractère artistique. Cette condition est contenue dans la terminologie elle-même (métier d'art), bien que "art" puisse aussi être entendu au sens ancien de savoir-faire ;
- un professionnel maîtrisant ce métier dans sa globalité, quel que soit le statut du professionnel, qui peut être salarié ; cela exclut une trop grande parcellisation des tâches.

Une telle définition renvoie à la fois à l'activité exercée et à la manière de l'exercer. C'est pourquoi il est difficile d'enserrer ces métiers dans une définition juridique stricte. En première analyse, les métiers d'art sont présents dans trois ensembles principaux.

- L'artisanat : c'est "*le caractère artistique ou extraordinaire de la production*" qui permet alors de distinguer ces métiers au sein de l'artisanat.
- La petite industrie : la limite de taille qui restreint le champ de l'artisanat renvoie dans l'industrie nombre d'entreprises qui répondent aux critères ci-dessus et

peuvent être considérées comme entreprises de métiers d'art. Ainsi, dans les activités de faïencerie, de facture instrumentale, de joaillerie ou de maroquinerie, les petites entreprises (20 à 50 salariés) et moyennes entreprises (50 à 250 salariés) sont très présentes.

- Les activités artistiques : les métiers de conception ou de production d'œuvres d'art, tels que les designers, graphistes, artistes plasticiens, photographes d'art sont situés à la frontière des métiers d'art.

### Deux listes utilisées par les professionnels

La liste de la Société d'Encouragement des Métiers d'Art (SEMA) regroupe plus de 200 métiers d'art en 15 familles, fondées soit sur les matériaux utilisés (bois, pierre, cuir, ...), soit sur le type de technique (art de la tableterie, arts graphiques, ...), soit enfin sur le type de produits (facture instrumentale, lumineuse, ...). Elle constitue la référence la plus couramment utilisée concernant les métiers d'art.

La liste réalisée par l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM) suite à l'étude AMARENA (Activités Métiers d'Art : Repérage en Nomenclature de l'Artisanat) est plus large. Elle regroupe près de 450 activités artisanales, réparties en 51 familles, "*où peuvent s'exercer des compétences et des processus relevant des métiers d'art et débouchant sur des produits ou prestations d'artisanat d'art*". Elle propose aussi une table de correspondance entre métiers et activités.

L'inventaire des métiers d'art a déjà été approché au travers de deux listes qui permettent d'appréhender les métiers d'art au niveau le plus fin (voir encadré p1). Elles constituent des outils de travail très utiles, toutefois, elles ne sont pas directement utilisables sur le plan économique car aucune source statistique ne s'y réfère.

Par ailleurs, ces listes se recourent sans être identiques. Si elles caractérisent les métiers, elles ne suffisent pas à permettre une analyse économique précise des entreprises concernées. Pour aller plus loin, il est nécessaire de confronter ces définitions aux sources statistiques existantes, pour parvenir à construire des indicateurs économiques de cadrage permettant un suivi des métiers d'art. C'est l'objectif que s'est fixé cette étude.

## DES CHOIX À FAIRE

Les nomenclatures économiques de l'INSEE ne tiennent pas compte des spécificités et de la diversité des métiers d'art. La confrontation des listes d'usage des professionnels (listes SEMA et AMARENA) avec les nomenclatures économiques générales, même à leur niveau le plus fin, ne permet pas d'isoler ce secteur particulier dans sa globalité.

L'exercice a donc nécessité de s'éloigner de la définition théorique des métiers d'art, afin de circonscrire un périmètre observable économiquement.

Le résultat en est la définition d'un noyau central : une liste des postes de la nomenclature INSEE qui cernent le mieux possible le secteur des métiers d'art. Ce travail, qui relève d'une série de choix, parfois arbitraires, conduit à exclure certains métiers du champ, faute de pouvoir les observer. Il permet cependant de dresser un premier panorama chiffré des métiers d'art selon deux approches complémentaires :

- une approche par métiers, liée aux savoir-faire individuels mobilisés et complétée par une approche formation ;

- une approche par activités des entreprises permettant une confrontation avec les approches territoriales développées notamment lors de l'élaboration des programmes régionaux métiers d'art.

## Le noyau central des professions "métiers d'art"

La nomenclature des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles), est une nomenclature professionnelle de métiers. Elle sert de base aux différentes enquêtes de l'INSEE concernant les individus (Recensement, Enquête Emploi...). Dans cette nomenclature, deux codes en particulier apparaissent bien cerner les métiers d'art :

Code PCS	Profession du noyau central	1982	1990	1999	Variation 82-99
2142	Artisans d'art	9 900	10 500	13 542	+ 36%
6392	Ouvriers d'art	15 100	17 400	16 800	+ 11%
	Total des deux PCS	25 000	27 900	30 342	+ 21%

Source : INSEE - Recensement de la population

Une liste de 147 métiers, explicitement désignés, définit ce poste de la nomenclature. La définition de ces deux postes comme le noyau central des professionnels des métiers d'art permet l'utilisation de certaines enquêtes, mais exclut aussi certains métiers, minoritaires au sein des autres PCS (par exemple, les couteliers parmi les "artisans du travail des métaux et de l'électromécanique" - PCS 2113).

Parallèlement, a été examinée la liste des professions ayant droit au régime social de la Maison des Artistes. Cette source d'information est un bon complément, notamment dans la branche "arts graphiques et plastiques" (graveurs, lithographes, fabricants de tapisseries et textiles muraux, fresquistes, mosaïstes, céramistes, vitraillistes, etc.). Mis à part les graphistes (3 600 affiliés en 1999), les professionnels artistes concernés sont en nombre limité.

## DES HOMMES

Le noyau central des professionnels des métiers d'art (voir encadré) est composé de plus de 30 000 actifs (13 500 artisans et 16 500 salariés). Leur nombre a fortement progressé entre 1982 et 1999 : +21% (et notamment +36% pour les artisans d'art), tandis que l'emploi national total ne progressait que de 7,4%.

L'approche par métiers fournit également des données sur ces professionnels qualifiés : âge, sexe, niveau de formation, répartition régionale.

- Les artisans d'art sont, en moyenne, plus jeunes que les autres artisans.

- Les individus (ouvriers ou artisans) sont plutôt masculins (1/4 de femmes au total).

- Trois régions dominent nettement en termes de population : l'Île de France (1/4 des métiers d'art), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (12,6%) et Rhône-Alpes (10%).

## DES SAVOIR-FAIRE

Plusieurs brevets et diplômes forment les professionnels des métiers d'art. Certains sont, par définition, spécifiques aux métiers d'art :

- les Brevets des Métiers d'Art - BMA, niveau IV - : il en existe 8 ;
- les Diplômes des Métiers d'Art - DMA, niveau III - : il en existe 14.

D'autres diplômes, de niveau CAP, BEP, Bac Pro, BT ou BTS, sont, pour certains, très centrés sur les métiers ou les spécialités techniques des métiers d'art, pour d'autres, centrés sur des formations techniques plus générales mais englobant des compétences mises en oeuvre dans les métiers d'art. C'est le cas de formations telles que le CAP d'ébéniste ou le CAP de tapissier d'ameublement.

Les données chiffrées portant sur les effectifs de ces formations montrent :

- une relation évidente entre les effectifs en formation et le poids des familles de métiers. Ainsi les métiers du bois, de la

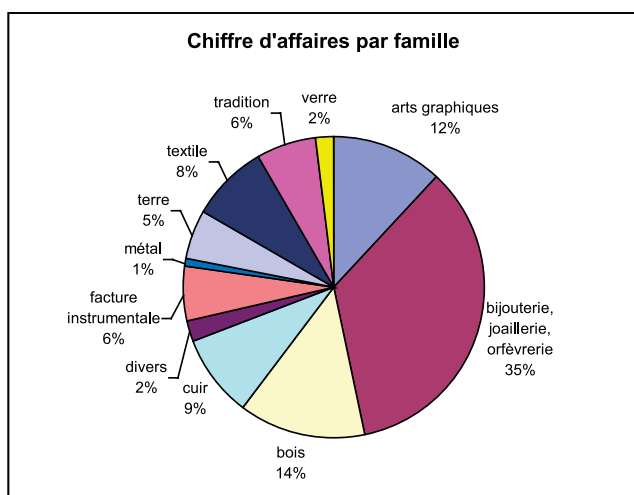
## Le Noyau central et la Première périphérie : quelques indicateurs (année 1999)

Famille	Noyau central		
	Nombre d'entreprises (1)	Nombre de salariés	Chiffre d'affaires en M€
arts graphiques	2 018	3 995	388
bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	3 745	8 458	1 144
bois	2 568	3 563	446
cuir	1 174	3 019	291
facture instrumentale	870	1 431	192
luminaires	-	-	-
métal	47	307	32
patrimoine	-	-	-
Pierre	-	-	-
terre	1 107	2 165	173
textile	1 109	2 839	267
tradition	864	1 213	212
verre	303	943	64
divers	652	535	65
<b>ENSEMBLE</b>	<b>14 457</b>	<b>28 468</b>	<b>3 275</b>

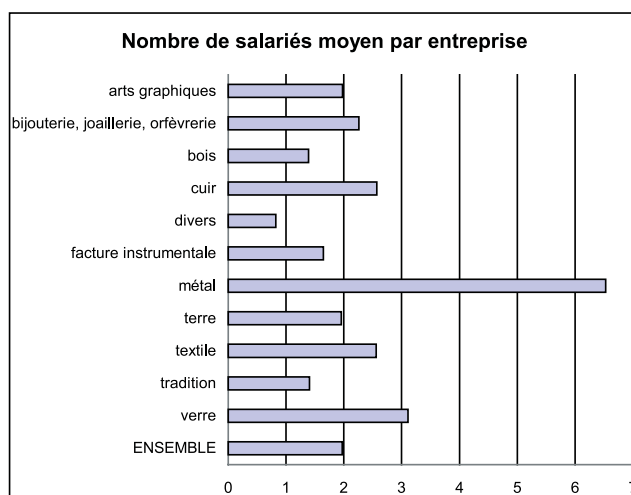
Famille	Première périphérie		
	Nombre d'entreprises (1)	Nombre de salariés	Chiffre d'affaires en M€
arts graphiques	-	-	-
bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	3 160	5 090	717
bois	4 396	8 711	870
cuir	699	1 236	130
facture instrumentale	-	-	-
luminaires	526	2 089	229
métal	225	788	62
patrimoine	115	235	25
Pierre	3 117	10 274	891
terre	-	-	-
textile	5 361	6 949	739
tradition	-	-	-
verre	-	-	-
divers	678	1 594	213
<b>ENSEMBLE</b>	<b>18 277</b>	<b>36 966</b>	<b>3 875</b>

Source: INSEE - SUSE

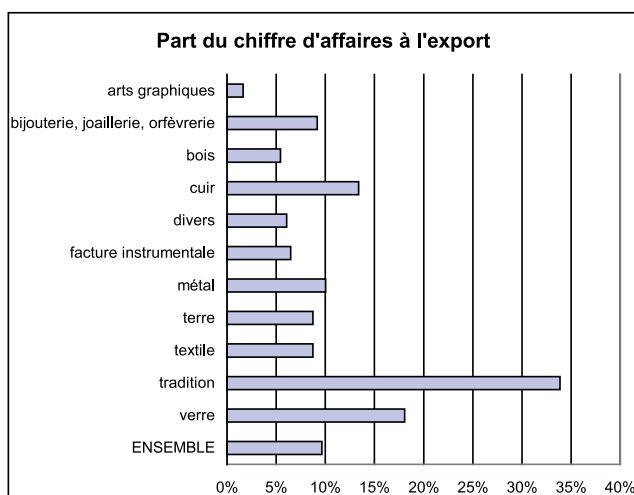
### Le Noyau central : quelques ratios



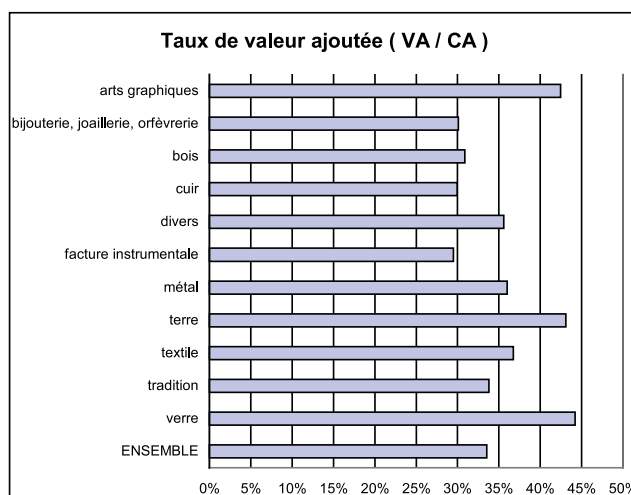
Source: INSEE - SUSE



Source: INSEE - SUSE



Source: INSEE - SUSE



Source: INSEE - SUSE

(1) SUSE est une source statistique d'origine fiscale; elle n'intègre pas les entreprises relevant du régime de la micro-entreprise.

**NOMBRE D'ENTREPRISES ET LISTE DE CODES NAFA DANS LE NOYAU CENTRAL, LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME PÉRIPHÉRIE DES ACTIVITÉS MÉTIERS D'ART**

Famille	NAFA	Intitulé	Noyau central	1 <sup>ère</sup> périphérie	2 <sup>ème</sup> périphérie
Arts graphiques	22.2J-A	graphisme décoration	2073		664
	22.2E-Z	reliure et finition			311
	21.2L-Z	fabrication d'autres articles en papier ou en carton			5789
	22.2C-A	imprimerie de type imprimerie			1157
	22.2C-B	sérigraphie de type imprimerie			1145
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	22.2J-B	activités graphiques n.c.a.			
	36.2C-Z	bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	3532		
	33.5Z-Z	horlogerie	405		
	52.7F-Z	réparation de montres, horloges et bijoux		3524	
	36.1K-A	finition de meubles en bois	1016		
	36.1K-D	restauration et réparation de meubles	2065		
Bois	36.1K-B	encadrement		1200	
	36.1J-B	fabrication de meubles divers		663	
	36.1J-A	fabrication de meubles en rotin		16	
	36.1A-B	fabrication de sièges d'ameublement		576	
	20.5A-Z	fabrication d'objets divers en bois		2953	
	36.1G-Z	fabrication de meubles meublants			8478
Cuir	36.6E-E	taxidermie	386		
	19.2Z-A	fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	1125		
	19.2Z-B	gainerie	39		
	19.3Z-D	fabrication chaussures et boîtes sur mesure	60		
	18.3Z-Z	industrie des fourrures		397	
	18.2J-F	fabrication de gants en cuir		17	
	19.2Z-C	sellerie		409	
	18.1Z-Z	fabrication de vêtements en cuir			233
	19.1Z-Z	apprêt et tannage des cuirs			102
		92.3A-P	restauration d'objets d'arts	827	
Divers	36.6E-A	fabrication de bougies et allumettes		101	
	36.5Z-Z	fabrication de jeux et jouets		571	
	20.5C-B	fabrication d'objets en liège		16	
	36.6E-D	fabrication d'articles de fumeurs		16	
	20.5C-A	vannerie sparterie travail de la paille		153	
	36.6E-C	fabrication d'articles de Paris, d'arts ou religieux			902
	45.4J-D	peinture en lettres sur bâtiments			19
	36.3Z-C	fabrication d'autres instruments de musique	417		
	36.3Z-B	facteur d'orgues	225		
	36.3Z-A	lutherie	326		
Luminaires	31.5C-B	fabrication d'abat-jour		48	
	31.5C-A	fabrication de luminaires		495	
Tradition	92.7C-P	maréchalerie	927		
	19.3Z-A	fabrication de sabots	48		
	20.4Z-B	tonnellerie	102		

INSEE - SIRENE / Répertoire SIRENE de l'Artisanat

Famille	NAFA	Intitulé	Noyau central	1 <sup>ère</sup> périphérie	2 <sup>ème</sup> périphérie
Métal	28.7L-A	dinanderie	39		
	36.2A-Z	fabrication de monnaies et médailles	22		
	28.6A-Z	fabrication de coutellerie		267	
	28.3C-C	autres travaux de chaudronnerie			1280
	28.4A-Z	forge, estampage, matriçage			629
Pierre	28.5A-B	traitement et revêtement des métaux			1436
	28.6F-Z	fabrication de serrures et de ferrures			525
	28.7N-Z	fabrication de petits articles métalliques			153
	28.7P-Z	fabrication d'articles métalliques n.c.a.			1039
Terre	26.7Z-Z	travail de la pierre		3293	
	26.2A-Z	fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	1552		
	26.3Z-Z	fabrication de carreaux en céramique			28
	26.4A-Z	fabrication de briques			20
	17.3Z-Z	ennoblissement textile	354		
	17.5A-A	fabrication de tapis à la main	2		
	17.4B-A	fabrication de tapisserie à la main	40		
	17.5G-B	fab. dentelle, broderie, tulle et guipure à la main	300		
	18.2C-A	modélisme - stylisme	528		
	18.2J-C	modiste	83		
Textile	17.5G-A	fabrication de rubans, tresses, passementeries		242	
	36.1A-C	tapisserie de sièges		320	
	36.1K-C	tapisserie décoration		2808	
	18.2C-B	fabrication de vêtements féminins sur mesure		2456	
	18.2C-C	fabrication de vêtements masculins sur mesure		369	
	18.2C-D	chemiserie sur mesure		464	
	18.2C-E	fabrication de gaines, corssets et autres vêtements sur mesure		59	
	18.2J-D	fabrication d'écharpes, cravates, foulards		46	
	17.7C-A	tricotage à la main			253
	36.6E-B	fabrication d'accessoires du vêtements			69
Verre	26.1J-A	fabrication de vitraux	144		
	26.1E-B	soufflage de verre	85		
	26.1E-C	taille de verre et de cristal	106		
	26.1C-B	fabrication de petite miroiterie			80
	26.1E-A	fabrication de verre creux ou autres verres			119
	26.1A-Z	fabrication de verre plat			21
Patrimoine	26.6L-A	fabrication de cheminées décoratives		126	
	20.1A-B	fabrication de parquets, moulures et baguettes			109
	20.3Z-Z	fabrication de charpentes et de menuiseries			1882
	26.4B-Z	fabrication de tuiles			33
	26.6L-B	fabrication d'éléments décoratifs en béton ou en plâtre			154
Patrimoine	45.2J-A	travaux de couverture			6419
	45.2V-Z	travaux de maçonnerie générale			58261

bijouterie ou du graphisme, importants quantitativement, le sont également sur le plan de la formation ;

● de très faibles effectifs dans certaines spécialités (accordeur de pianos, luthier, orfèvre...);

● l'importance de l'apprentissage par rapport aux formations généralistes, dans les filières de niveau V notamment (CAP). Les apprentis représentent un tiers des effectifs sur l'ensemble des formations, et la totalité dans certaines spécialités (pour 18 CAP très spécialisés).

## DES ENTREPRISES

Au 1er janvier 2001, près de 18 000 entreprises constituent le noyau central des activités métiers d'art (voir encadré). Parmi elles, un peu plus de 80 % exercent leur activité artisanale à titre principal (ce qui correspond à peu près au nombre de personnes se déclarant artisans d'art, au recensement de la population de 1999). Les 20% restantes ont une activité secondaire dans les métiers d'art, mais exercent à titre principal une autre activité. Elles relèvent principalement du commerce, notamment dans la bijouterie - joaillerie - orfèvrerie (30%) et dans les métiers du bois (27%).

Certaines activités regroupent un nombre d'entreprises important : la bijouterie - joaillerie - orfèvrerie (plus de 4 000 entreprises), la finition, la restauration et la réparation de meubles (3 400 entreprises), le graphisme - décoration (2 300). D'autres activités comme la dinanderie, la fabrication de bottes sur mesure ou la fabrication de tapis à la main ne représentent, au contraire, qu'un très faible nombre d'entreprises (moins de 100 entreprises au plan national).

Le noyau central emploie 28 000 salariés, dont 20 000 travaillant dans les entreprises artisanales à titre principal (à rapprocher des 17 500 personnes se déclarant ouvriers d'art au recensement). Mais près des deux tiers des entreprises n'emploient pas de salariés (62% et 66% pour les seules entreprises artisanales à titre principal). Le nombre d'artisans travaillant seuls est particulièrement élevé dans les métiers de la tradition, plus faible dans les arts graphiques et la bijouterie - joaillerie - orfèvrerie.

## Le noyau central d'activités métiers d'art

**La nomenclature NAF** (Nomenclature d'Activités Française) renvoie à l'entreprise et à l'unité de production. Elle permet de mobiliser les résultats des enquêtes concernant les entreprises (Enquête Annuelle) et le répertoire SIRENE des entreprises.

**La nomenclature NAFA** (Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat) est un niveau plus fin que la NAF pour les seules entreprises artisanales. Certaines sources statistiques concernant les entreprises contiennent ce complément d'information.

De par leur diversité, les métiers d'art se positionnent transversalement aux secteurs économiques (codes NAF). Par ailleurs, les nomenclatures d'activités des entreprises, utilisées pour l'observation économique, sont souvent moins fines que celles utilisées dans les métiers d'art, puisqu'elles ne prennent pas en compte les spécificités de ces derniers (processus de fabrication et caractère artistique); elles sont le plus souvent définies en fonction des produits fabriqués et des matériaux utilisés (services, commerce, industrie textile, industrie du cuir, du bois, des métaux...).

Le rapprochement induit donc nécessairement des simplifications puisque, dans un même code NAF d'activité (l'industrie du bois, par exemple, composée de grandes entreprises et de nombreux menuisiers), seuls certains professionnels relèvent des métiers d'art (les tonneliers, les restaurateurs de meubles, les ébénistes d'art...). Selon les secteurs, le nombre d'entreprises "métiers d'art" peut être prépondérant (c'est le cas du secteur de la facture instrumentale) ou marginal (cas des artisans du bâtiment, travaillant parfois sur des chantiers du patrimoine).

📌 La définition du noyau central des activités relevant des métiers d'art a consisté à retenir dans leur totalité les secteurs d'activité pour lesquels les métiers d'art représentent la majeure partie du secteur. Il englobe 28 codes NAFA.

Cette solution se heurte à certaines limites. Tout d'abord on se borne aux activités artisanales. Par ailleurs, le noyau central exclut certains secteurs importants dans le cadre de l'étude des métiers d'art (les activités liées au patrimoine par exemple), car elles sont minoritaires dans leur secteur d'activité (le bâtiment pris dans son ensemble). C'est pourquoi ont aussi été définies, dans le cadre de l'étude :

- une première périphérie, englobant 27 secteurs qui contiennent une part importante d'entreprises exerçant un métier d'art mais qui ne sont pas majoritaires dans leur code ;
- une deuxième périphérie, contenant 29 secteurs pour lesquels la proportion d'entreprises métiers d'art est encore plus faible.

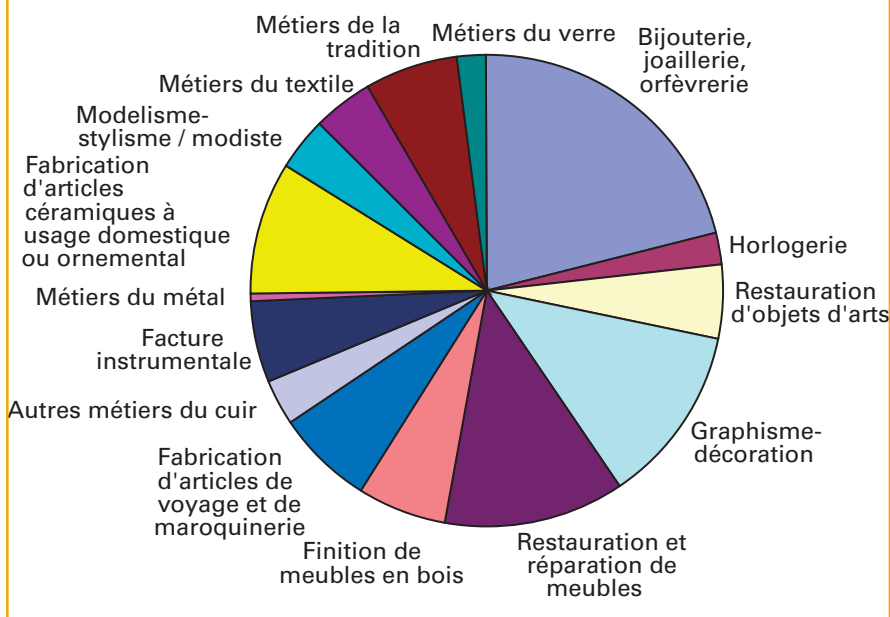
Classement	Nombre de codes NAFA	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés
Noyau central	28	13 917	30 402
Première périphérie	27	21 605	37 856
Deuxième périphérie	29	85 521	238 496

Source : Étude ITHAQUE et INSEE - SIRENE

Quel que soit le périmètre retenu, le dénombrement des "entreprises métiers d'art" pêche, soit par excès, soit par défaut, puisque l'on ne peut que garder ou écarter un code d'activité dans son intégralité. Seule une méthode empirique, menée secteur par secteur, permettrait de les réintégrer dans le comptage des entreprises de métiers d'art.

📌 La liste des codes sélectionnés dans chacun de ces ensembles figure dans l'encart central et permet de définir certains indicateurs économiques concernant les métiers d'art.

## LES ENTREPRISES DES MÉTIERS D'ART DU NOYAU CENTRAL



Source : INSEE - SIRENE

### L'approche territoriale : un enjeu pour les programmes régionaux

#### La nécessité d'une méthodologie commune

Les dernières années ont vu la mise en œuvre par le ministère chargé de l'Artisanat, en partenariat avec les Régions, de programmes régionaux en faveur des métiers d'art. Si leur objectif est avant tout opérationnel (appui aux entreprises, promotion des métiers, valorisation du patrimoine régional, etc.), les programmes s'appuient sur une démarche préalable d'inventaire des entreprises.

A partir d'un examen des approches statistiques de la douzaine de programmes régionaux en cours, l'étude forme le constat suivant :

- les étapes parcourues sont assez comparables d'une région à l'autre : définition du périmètre pris en compte à partir des listes des métiers évoquées supra, constitution d'un fichier d'entreprises et, enfin, réalisation d'enquêtes auprès des chefs entreprises. Mais il n'y a pas de méthodologie statistique commune entre les programmes ;
- les variations du périmètre de définition des activités métiers d'art d'une région à l'autre sont importantes, même si peu de comptages débordent du cadre de l'artisanat ;
- l'entrée régionale est nécessairement partielle sur le plan statistique : l'addition de comptages régionaux ne produit pas une statistique globale sur les métiers d'art ;
- malgré ces écarts de méthode, il apparaît que le nombre d'entreprises artisanales "métiers d'art" est faible : de 1 à 2% des entreprises de l'artisanat.

#### Le rôle des études locales

Les travaux menés au niveau local offrent la possibilité de descendre au niveau le plus fin (l'unité de production, l'atelier ou l'entreprise, identifié individuellement). Les programmes régionaux pourraient ainsi être exploités pour apprécier la part des métiers d'art dans chacun des secteurs d'activité "mixtes" (dans lesquels seule une partie des entreprises, parfois très minoritaire, relève des métiers d'art). À supposer que les bases de comptage soient claires, les recensements réalisés dans les programmes régionaux pourraient, au final, viser l'exhaustivité.

À peine 3% des entreprises du noyau central comptent plus de 10 salariés (soit 560 entreprises). En moyenne, les entreprises employeuses comptent 4,1 salariés, ce nombre étant de 7,2 dans les métiers de tradition, dans la tonnellerie notamment.

Le chiffre d'affaires global du noyau central pour l'année 1998 est de 3,2 Md€. Les entreprises du noyau central dégagent ainsi une valeur ajoutée supérieure à 1Md€, soit un taux de valeur ajoutée comparable au reste de l'artisanat. La bijouterie - joaillerie - orfèvrerie en est le secteur phare : il représente plus du tiers du chiffre d'affaires global, soit plus de 1,1 Md€, suivi des métiers de la famille du bois (450 M€), des arts graphiques (390 M€), et des métiers du cuir (290 M€). D'autres, comme la tonnellerie, la taxidermie ou la fabrication de monnaies et médailles ne représentent que quelques millions d'euros de chiffre d'affaires.

### CONCLUSION

Cette étude constitue à la fois un premier chiffrage du poids économique des métiers d'art et le premier panorama de la structure du secteur, d'un point de vue national.

Au-delà des chiffres, le plus important est le fait d'avoir défini un champ économique observable des métiers d'art, sur la base d'une méthodologie qui pourra être diffusée au sein de la statistique publique. Grâce à cet outil, il est envisageable de développer des études plus fines sur le secteur et de mettre en place de nouveaux indicateurs.

Cette méthode peut être transposée dans le cadre d'une approche régionale. Au vu des conclusions de l'étude, l'appropriation par les régions d'une méthodologie commune dans le cadre des programmes (voir encadré ci-contre) permettrait de parfaire l'approche économique des métiers d'art. Les programmes s'appuient en effet sur une démarche préalable d'inventaire des entreprises, indispensable pour appréhender, au niveau le plus fin, les spécificités historiques et les ancrages géographiques souvent marqués des métiers d'art.